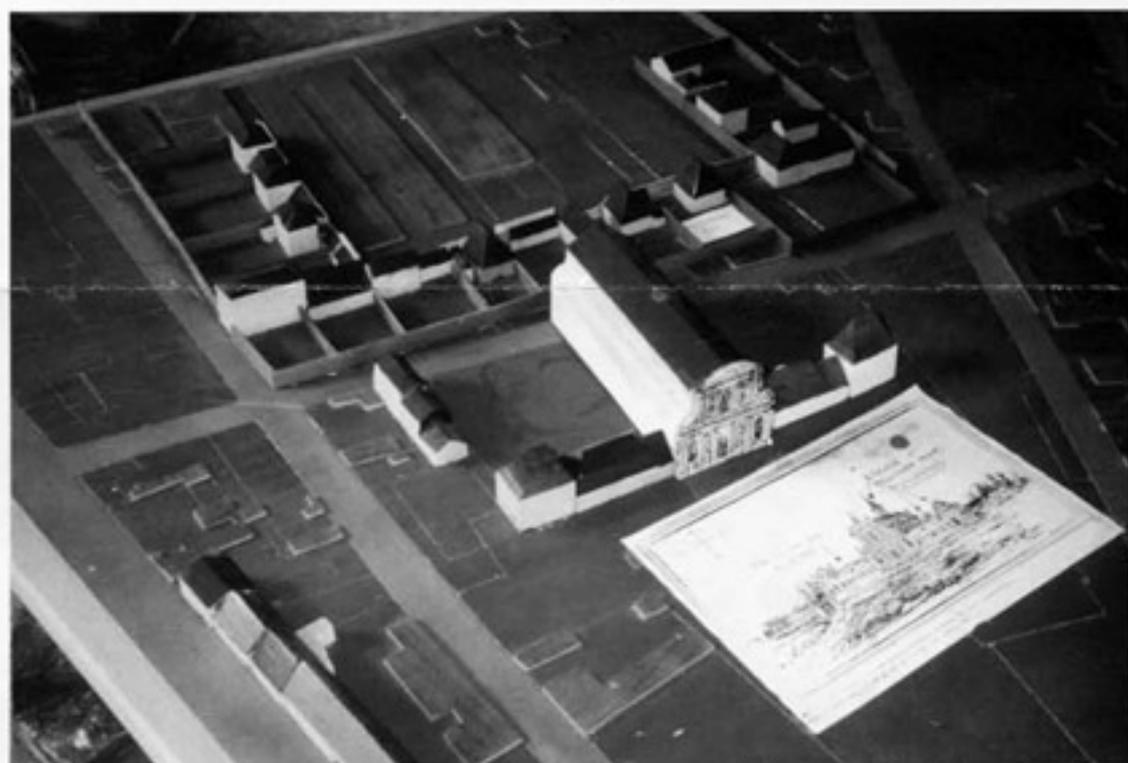




Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS



Maquette de l'ancienne Chartreuse

Les AMR se mobilisent à nouveau pour la Chartreuse Saint-Julien

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

N° 26

JUIN 1999

Il y a déjà près de vingt ans que les Amis des Monuments Rouennais s'intéressent aux importants vestiges que nous ont laissés les chartreux installés au Petit-Quevilly à la fin du XVIIe siècle ; et c'est en 1981 qu' A. Morel présentait au Conservateur Régional des Monuments Historiques un dossier en vue d'en obtenir la protection .

De 1980 à 1990, il n'est pas un de nos bulletins annuels qui n'ait évoqué le devenir de la Chartreuse ; la visite du site a été proposée à tous les membres A.M.R. en 1979, à tous les adhérents de Connaître Rouen en 1994.

Je ne regrette pas aujourd'hui les termes résolument optimistes de mon article de 1982 : «Un sauvetage exemplaire», car les efforts conjugués du Ministère de la Culture, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la municipalité du Petit-Quevilly ont été très efficaces.

Notre Commission de Sauvegarde n'en estime pas moins nécessaire ce numéro spécial, car plusieurs faits d'actualité la conduisent à penser que le moment est venu de rassembler toutes les institutions concernées pour parachever le travail accompli tout en valorisant un quartier.

Jean-Pierre Chaline

En bref, l'histoire de la Chartreuse Saint-Julien

L'histoire des chartreux intéresse à la fois les villes de Rouen et du Petit-Quevilly : l'union de la Chartreuse de la Rose, fondée en 1384 dans la basse vallée de l'Aubette, et de celle de Saint-Julien au Petit-Quevilly a, en effet, été proposée par le dernier prieur de la Rose en 1682.



Vue depuis la rue du Général-Foy



La cellule dont la restauration est la plus avancée

Quand les chartreux arrivent au Petit-Quevilly en 1667, ils occupent d'abord le Prieuré bénédictin de Saint-Julien, fondé par Guillaume le Conquérant en 1063 et dont la chapelle romane et les peintures murales font toujours l'admiration des visiteurs.

Avant même que la construction de la Chartreuse Saint-Julien proprement dite ne commence en 1686, le dépeçage du cloître et des cellules de la Chartreuse de la Rose est mené bon train, et les matériaux récupérés.

L'installation des chartreux à Saint-Julien se fait en 1698, et leurs travaux se poursuivent jusque dans les premières années du siècle suivant ; l'église définitive n'est achevée qu'en 1767. L'édification du pavillon sud et de l'aile

d'entrée est réalisée sous la conduite de l'architecte Nicolas Le Genevois, celle des cellules et du grand cloître sous celle de Jacques Millets-Desruisseaux.

A la veille de la Révolution, la chartreuse est encore en chantier ; le cloître comporte 12 cellules, soit la moitié du nombre probablement prévu à l'origine.

La dispersion des chartreux survient en 1792 et l'adjudication des biens nationaux met l'ensemble du domaine communautaire entre les mains d'un entrepreneur. L'histoire se répète : des matériaux de construction récupérés sont utilisés dans le nouveau quartier Saint-Sever, tout comme ceux de la Chartreuse de la Rose l'ont été à Saint-Julien... et ceux de la Chartreuse de Gaillon à Notre-Dame de la Rose !

...et l'état actuel des vestiges

Les vestiges de la Chartreuse Saint-Julien constituent un témoignage de toute première importance, tant par leur ampleur que par leur rareté : des deux autres chartreuses qui ont existé en Haute-Normandie, il ne subsiste pratiquement rien. L'ensemble architectural de Saint-Julien, lui, est presque complet.

L'architecte Piérard de Maujouy a établi, en 1986-89, l'état précis des lieux, en concertation avec les services de la D.R.A.C.

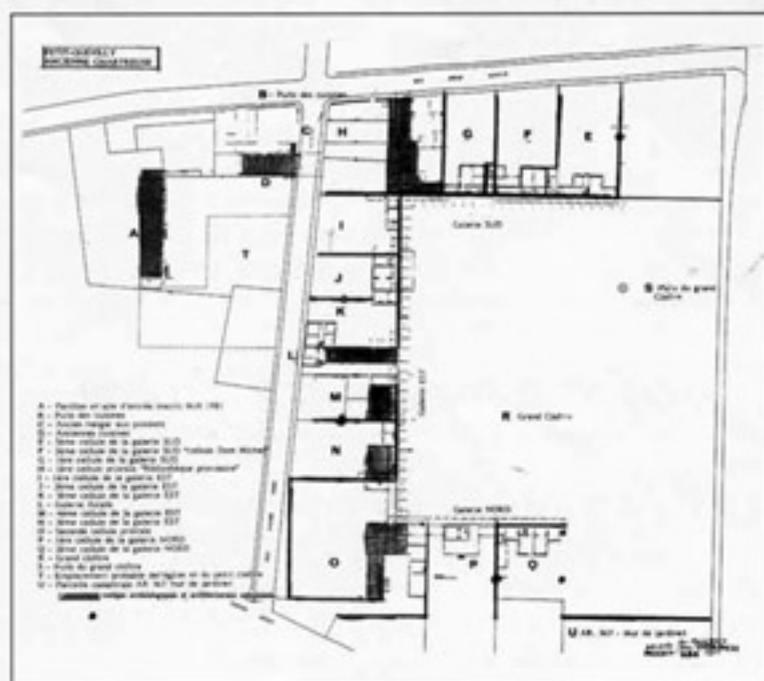
Du vaste domaine (50 hectares) entouré d'un mur en moellons sur quelque 3 kilomètres, subsiste fort heureusement tout ce qui est nécessaire à une bonne

compréhension du fonctionnement de la communauté.

Le pavillon d'entrée du XVIII^e siècle (l'ancienne hôtellerie), restauré en 1984 par le Ministère des Affaires Culturelles, abrite les services de la Direction Régionale de l'Archéologie et un dépôt de fouilles.

La plupart des cellules sont heureusement conservées avec leurs jardinets : utilisées comme logements depuis le début du XIX^e siècle, elles ont été aménagées intérieurement et parfois réhaussées. Elles constituent un ensemble très significatif, avec leurs charpentes, leur système d'alimentation par eaux pluviales, les citernes communes à deux cellules mitoyennes et les murets de séparation.

Tout aussi importants sont les vestiges encore décorés des murs du grand cloître et la galerie axiale de communication avec le petit cloître, dotée d'une charpente exceptionnelle.



L'une des citernes communes à deux cellules

Ce qui a déjà été fait...

1) En matière de protection

– en 1979, le compte rendu de la promenade organisée sur place pour les A.M.R. mentionne que les vestiges «mériteraient d'être classés et réhabilités... et qu'une demande sera faite en ce sens».

– A. Morel établit un dossier en vue d'obtenir leur inscription à l'I.S.M.H., puis multiplie ses interventions pour que le superbe pavillon d'entrée échappe à la destruction à laquelle il était voué suite à un compromis de vente signé avec le propriétaire du garage Renault de la place des Chartreux.

– Ces démarches sont couronnées de succès :

- en 1981, le pavillon est racheté et inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

- le 22 janvier 1987, la COREPHAE se prononce en faveur des propositions de protection très détaillées faites par l'architecte des Bâtiments de France et le Conservateur régional des Monuments Historiques : classement des vestiges des 12 cellules et inscription à l' I.S.M.H. du grand cloître et de son puits. Des travaux d'urgence sont également recommandés pour la mise hors d'eau de la galerie axiale, les cellules vacantes, le mur du cloître, ainsi qu'un inventaire de la seconde cellule priorale.

– Le 31 juillet 1991, est signé l'arrêté préfectoral portant inscription de l'ancienne Chartreuse à l'I.S.M.H.

– Le 17 janvier 1994, la Commission supérieure des Monuments Historiques se prononce en faveur du classement.

2) En matière de travaux et de mesures de sauvegarde

Notre actuel président écrivait en 1982 : «les témoins de la Chartreuse Saint-Julien semblent aujourd'hui voués à un nouvel

avenir» ; la participation active de la Ville du Petit-Quevilly et le soutien de l'Etat allaient permettre, effectivement, de réaliser de nombreuses opérations salutaires sous forme de travaux et d'achats fonciers :

- d'avril 1976 à mai 1992, pas moins de 14 acquisitions, dans les rues Ursin-Scheid, Victor-Hugo et du Général-Foy ; la galerie axiale est ainsi devenue propriété de la Ville du Petit-Quevilly

- depuis 1986, plusieurs tranches de travaux ont été décidées par le Conseil municipal du Petit-Quevilly avec le concours financier de la D.R.A.C. : elles ont permis de mettre hors d'eau la galerie axiale, de déterminer les caractéristiques de l'adduction d'eau, de se débarrasser de petites constructions parasites, de remettre en état la cellule du 24, rue Victor-Hugo, de créer un petit jardin public...

- d'autres chantiers, décidés par le Conseil municipal en décembre 1995, doivent intervenir incessamment.



Détail de la charpente d'une cellule



▲ A gauche, la galerie, à droite, une cellule en face, porte sur le cloître ▲



Vue des cellules depuis le 12, rue Victor-Hugo



L'un des cartouches qui surmontent les portes d'accès au cloître

...et ce que l'actualité nous presse de faire

1) Nos raisons

De récentes visites sur place ont permis de constater qu'en dépit de toutes ces améliorations sur les parties dont est

propriétaire la Ville et de la vigilance dont cette dernière a fait preuve pour éviter de fâcheuses destructions, les choses sont en fait largement restées en l'état. Les inquiétudes demeurent et de nouvelles

préoccupations apparaissent :

- le départ programmé de la Direction régionale de l'Archéologie repose le problème de l'affectation du pavillon d'entrée XVIIIe

- le devenir de la 2ème cellule priorale, dont l'intérêt se mesure aux termes de la demande de classement : «la totalité, intérieurs, élévations, toitures, toutes les charpentes y compris celle de la bibliothèque, les murs de clôture sur la rue Victor-Hugo et les murets de jardin et au nord et à l'ouest»
- le transfert de la concession Renault libère un espace indispensable à une restructuration de l'ensemble
- l'abandon apparent de certains locaux.

2) Nos souhaits

a) L'annonce par le Conseil général dans son «Reflets 76» (n° 47 de mars 1999) de «l'aménagement du quartier Chartreuse-Jardin des Plantes», visant à «créer une grande promenade allant du Jardin des Plantes à la place des Chartreux» invite à réfléchir aux moyens d'intégrer à ce beau projet une mise en valeur des vestiges de la Chartreuse toute proche. Pourquoi ne pas poursuivre ce cheminement touristique jusqu'au parc des Chartreux en passant par la chapelle Saint-Julien ? Il y a là matière à valoriser un quartier de la rive gauche particulièrement riche en histoire et en patrimoine architectural.

b) Tous les vestiges de la Chartreuse méritent d'être préservés : s'agissant des cellules, leur utilité en qualité de logement n'est plus à prouver ; il convient seulement de veiller au respect des vestiges et à la disparition des appendices disgracieux ; s'agissant de la galerie axiale, ce vaste bâtiment, bien placé, solidement charpenté et heureusement mis hors d'eau, impose qu'une affectation rationnelle lui soit trouvée rapidement, de façon à en assurer la sauvegarde définitive.

c) Depuis 1976, la Ville du Petit-Quevilly s'est déjà portée acquéreur des biens disponibles à quatorze reprises ; il est maintenant tout à fait souhaitable qu'en cas de vente de la 2ème cellule priorale, elle exerce son droit de préemption sur un ensemble architectural particulièrement représentatif.

d) Rien de tout cela n'est possible sans une volonté politique générale, sans une définition précise des objectifs et bien entendu sans moyens financiers. Pour toutes ces raisons, nous émettons le vœu que toutes les institutions concernées, municipales, départementales, régionales et culturelles se réunissent pour élaborer un programme d'ensemble assorti d'un engagement budgétaire pluri-annuel, comme cela vient d'être fait pour les grands monuments de la ville de Rouen.

e) Des priorités doivent être définies ; pour notre part, nous considérons comme urgent l'achèvement des travaux entrepris dans la 5ème cellule au n° 12 de la rue Victor-Hugo, ainsi que la restauration de la cellule voisine pratiquement demeurée dans ses murs d'origine ; ces deux cellules pourraient constituer, dans l'ensemble des vestiges de la Chartreuse, un témoignage historique et architectural de la vie cartusienne qui serait ouvert au public. Nous jugeons très importante également la mise en valeur du grand cloître, laquelle ne peut se faire qu'en déplaçant la centaine de garages qui en occupent l'espace. La réouverture des cellules sur les galeries du grand cloître, la restitution des anciens passages, l'aménagement d'un espace vert et d'un cœur de ville (marché en plein air ?) respectant l'ancienne composition pourraient contribuer à l'animation du quartier.

Il ne nous appartient pas de nous substituer aux institutions décisionnaires, mais il nous paraît opportun de convier toutes les institutions concernées à réfléchir en commun aux moyens d'intégrer ces vestiges prestigieux et uniques de notre Chartreuse Saint-Julien aux projets des municipalités de Rouen et Petit-Quevilly. Les efforts importants faits par l'Etat et la Ville ne doivent pas l'avoir été pour rien.



Deux aperçus de la deuxième cellule priorale ▲ ▼



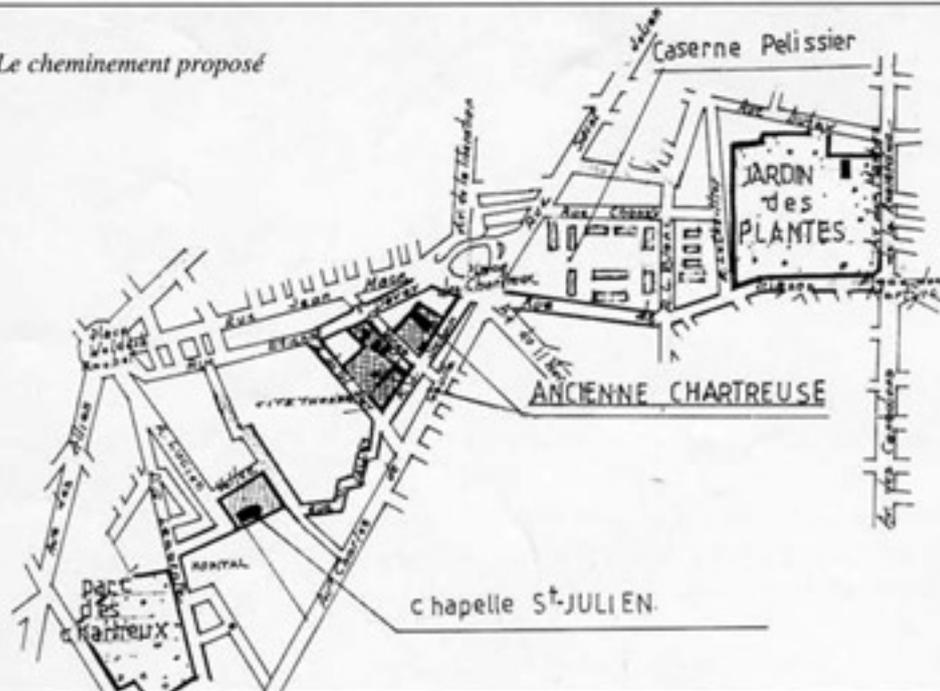
Depuis la galerie axiale, vue sur 3 cellules



Le grand cloître

- Pour en savoir plus :
- «Le dossier des Chartreux d'après les documents réunis par», A. Morel - Bulletin des A.M.R. 1981-82
 - Chartreuse Saint-Julien - Diagnostic architectural et archéologique mission d'étude assurée pour la D.R.A.C. de Haute-Normandie par M. Piérard de Maujouy, E. Barriol, architectes, et M-P. Petit, historienne d'art - septembre 1986.
 - Chartreuse Saint-Julien - Suite 1 : M. Piérard de Maujouy - septembre 1989.
 - «La Chartreuse Saint-Julien au Petit-Quevilly - Quelques données archéologiques», par E. Winzberger - Bulletin des A.M.R. 1988-89
 - «Histoire de la rive gauche - Le prieuré Saint-Julien» par Ph. Deschamps - Connaître Rouen t. III - 1976.
 - «La Chartreuse de Notre-Dame de la Rose» par L. Delsalle - Bulletin des A.M.R. 1982-83.

Le cheminement proposé





BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS

190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

N° 25

OCTOBRE 1998

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

La place de la Cathédrale et son devenir

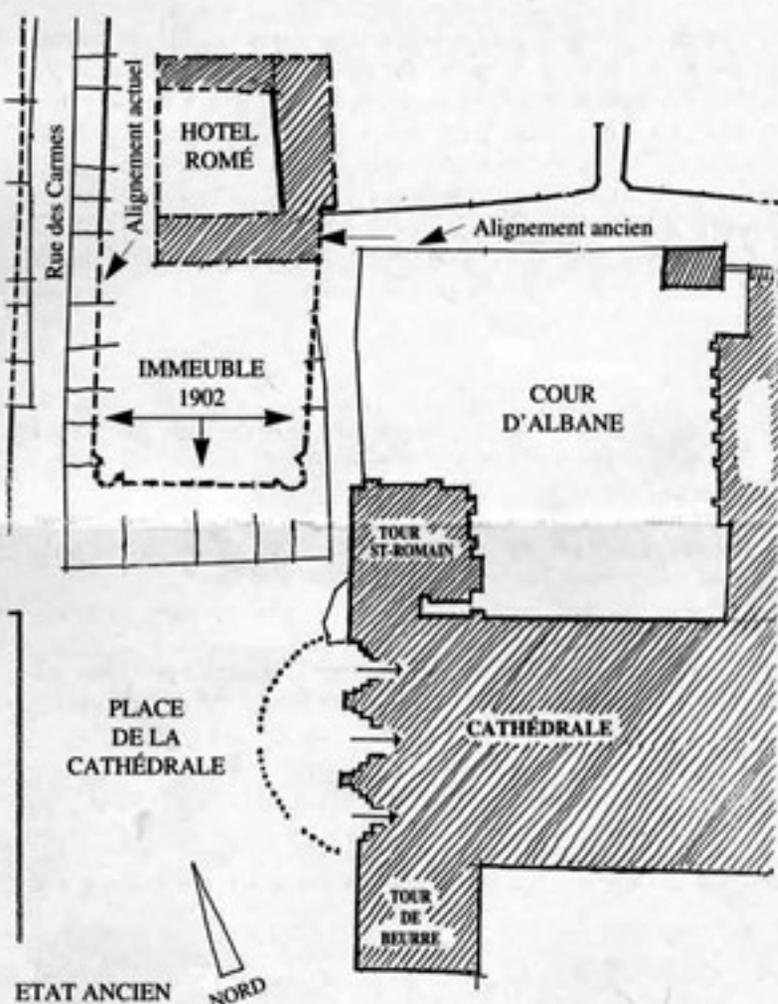


Notre Commission de Sauvegarde s'est à juste titre émue des divers échos relatifs à une éventuelle démolition du Palais des Congrès, sans qu'il soit évoqué de quelque manière une solution de remplacement tenant compte des principes de base d'urbanisme et d'architecture .

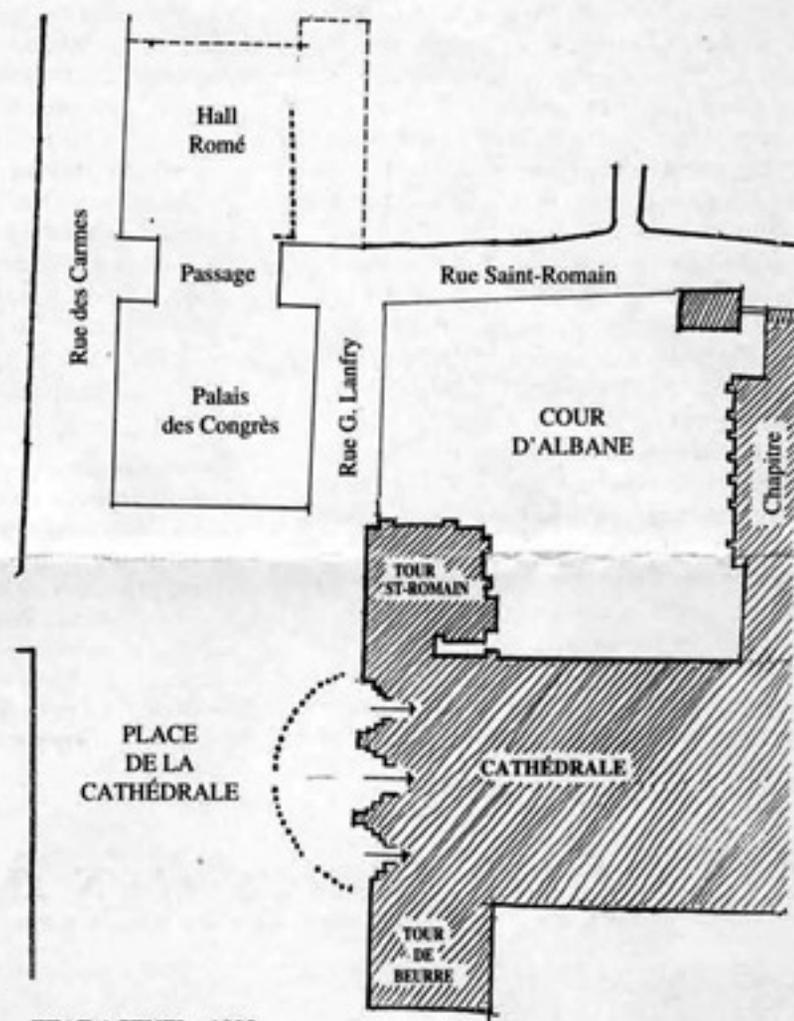
Il nous a donc semblé indispensable de publier un numéro spécial sur ce sujet afin d'attirer l'attention des Rouennais sur un aspect futur de leur ville qui les concerne tous .

J.P. Chaline

I - Evolution historique



ETAT ANCIEN



ETAT ACTUEL : 1998

Les fouilles archéologiques ont révélé que la voie nord-sud qui longeait la cathédrale à l'ouest avait toutes les apparences du «cardo» gallo-romain ; il n'y avait alors pas de place, mais un quartier dense au parcellaire régulier. La date de création du parvis n'est pas connue, mais à coup sûr antérieure à la fin du XII^e siècle ; le nivellement ne semble pas avoir été sensiblement modifié depuis cette époque. Un mur séparait l'espace «religieux» de l'espace profane où l'on circulait ; une fontaine était à la disposition de la population. L'accès à la rue Saint-Romain était très étroit (3 m). Des boutiques et de petites maisons étaient accrochées aux murs de la cathédrale. Le cadastre «napoléonien» donne les alignements et le parcellaire anciens. En dépit du peu de place disponible, des services publics étaient venus s'installer à proximité : les «Trésoriers Généraux» dans le Bureau des Finances (l'actuel Office du Tourisme) et la Cour des Comptes dans l'hôtel Romé.

TROIS MODIFICATIONS PRINCIPALES DE LA PLACE SE SONT SUCCÉDÉ :

- La première dans la deuxième moitié du XIX^e siècle :
La Ville voulut entreprendre la modernisation du quartier en démolissant les maisons

accollées à la cathédrale et en fixant les alignements nouveaux destinés à l'élargissement des rues Grand-Pont, des Carmes et des Quatre-Vents. Cela se fit lentement et de façon aléatoire, alors que la Ville avait acheté l'hôtel Romé et quelques autres immeubles au nord, les «Anciennes Mutuelles» proposèrent une opération globale : achat de tout l'îlot, réalisation des alignements, création d'un passage dans le prolongement de la rue Saint-Romain, puis construction d'un siège social monumental respectant l'hôtel Romé, classé Monument Historique. L'ensemble fut achevé en 1902.

La seconde modification tient aux effets de la guerre : les 9, 10 et 11 juin 1940, les îlots entre la Cathédrale et la Seine sont incendiés ; la rue du Change est si étroite que le feu se communique au pare-gravats de la Tour de Beurre ; l'armée allemande fait alors sauter, au dire de témoins, ce bloc de maisons (?). Le 19 avril 1944, plusieurs bombes tombent sur la cathédrale et l'îlot nord, détruisant l'angle sud-est de l'immeuble des Anciennes Mutuelles et une grande partie de l'hôtel Romé. Au sud de la place, le plan de Reconstruction (1946) prévoit un important recul, le déplacement vers l'ouest de la rue Grand-Pont et la création d'une voie nouvelle nord-sud dans l'axe de la Tour de Beurre.

La troisième modification fait suite au projet des Anciennes Mutuelles de démolir ce qui reste de leur ensemble immobilier et de reconstruire un siège social aussi monumental et imposant que possible. Trois problèmes se posent : le sort à réserver aux vestiges de l'hôtel Romé, le gabarit et l'aspect du futur immeuble. Plus de 15 projets sont présentés en 20 ans : aucun n'aboutit. En 1964, les Anciennes Mutuelles décident de transférer leur siège social au château de Belbeuf et s'y installent en 1968.

Que faire place de la Cathédrale ? De nouveaux projets sont élaborés. Les Anciennes Mutuelles décident de construire un Palais des Congrès, relié à un hôtel rue Croix-de-Fer. Le jeune architecte, Jean-Pierre Dussaux, conseillé par son ancien professeur Louis Arretche, est choisi pour mener à bien ce projet que la Commission Supérieure des Monuments Historiques accepte sans difficulté (Permis de construire signé en février 1972). Ce qui est récupérable de la façade du logis de l'hôtel Romé sera démonté, puis remonté à son emplacement d'origine ; plusieurs éléments seront sacrifiés. Le chantier durera trois ans.

II - Problèmes liés à l'urbanisme

Dans la ville médiévale, la liaison avec le monument (église, château...) était organique, dictée par l'usage et la topographie. A Rouen, le quadrillage gallo-romain a cependant laissé des traces importantes.

La Renaissance invente la notion de «ville idéale», fondée sur la mise en scène théâtrale du monument dans l'espace urbain. Mais on attendra longtemps avant de toucher aux quartiers existants.

Au XIX^e siècle, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des moyens considérables pour réaliser de grandes percées rectilignes dans un but d'hygiène et de sécurité : à Rouen, citons l'aménagement du quartier Saint-Marc et le plan Verdrel.

Par la même occasion, on a voulu dégager les cathédrales médiévales comme si elles étaient des monuments classiques, les privant ainsi de tous les bâtiments qui formaient la «cité épiscopale» ; quelques villes, telles Laon et Rouen, ont heureusement conservé tout ou partie de ces ensembles.

Au XX^e siècle, la place perd en général son caractère convivial pour devenir un carrefour qui participe à la dilatation des espaces libres, cette tendance, perceptible dès les débuts de la

Reconstruction, atteignit son point culminant dans les quartiers nouveaux, issus des doctrines du «Mouvement moderne» (Charte d'Athènes, théories de Le Corbusier).

Les erreurs de cette forme d'urbanisme ont été perçues et dénoncées dès la fin des années 60 ; en Grande-Bretagne, le rapport Buchanan préconise un aménagement spécifique des villes historiques (Norwich) et l'on réédite en français, à l'initiative de Françoise Choay, «l'Art de bâtir les villes» de Camillo Sitte : cet auteur y consacre sept chapitres à l'analyse des places anciennes, trois à la critique des tendances de son temps (le XIX^e siècle) et deux à des propositions pratiques. Les

principes directeurs de cette étude sont : le respect de l'échelle humaine, l'attention au climat, la nécessité d'enclaver l'espace par des bâtiments adéquats.

La population réagit rapidement, protestant contre la démolition des vieux quartiers et se précipitant pour visiter les monuments anciens. Mais le progrès, qui apportait l'abondance et le confort, avait aussi engendré la pollution et le bruit, d'où, bien souvent, l'expression de souhaits contradictoires.

La loi Malraux de 1962 sur les Secteurs Sauvegardés apporta une heureuse clarification.

Il serait aberrant aujourd'hui de vouloir allonger encore la place de la cathédrale, qui s'étend sur une largeur de 100 mètres du nord au sud (contre 60 mètres à l'origine).

Ses qualités principales se résument en :

• *un saisissant contraste entre les modestes dimensions du parvis et l'ampleur ainsi que la richesse décorative de la façade de la cathédrale (Victor Hugo écrivait : «...l'énorme cathédrale fait au coin des rues de magnifiques apparitions...»)*

• *une transition et une liaison entre la rue du Gros-Horloge (étroite, animée) et les quartiers reconstruits après la guerre ;*

Etre attentif à l'évolution des idées en matière d'urbanisme et avoir le souci de préserver les spécificités de l'espace rouennais traditionnel : telles sont les préoccupations qui doivent guider nos responsables.

III - Problèmes liés à l'architecture



PLACE DE LA CATHÉDRALE - FAÇADES DÉMOLIES EN AVRIL 1898 (collection Guy Pessiot)

Poser le principe du maintien de l'espace actuel de cette place implique :

- soit de conserver les constructions existantes

- soit de construire des volumes équivalents ou apparentés.

Revenir à la situation antérieure du Moyen

Age ou du XIX^e siècle paraît utopique. La conception fonctionnelle du Palais des Congrès le condamnerait, si l'on en croit

certain médias, à être démolis. L'intérêt certain qu'offre la présence d'un tel équipement en centre historique mériterait peut-être qu'on réfléchisse à la possibilité d'une restructuration du bâtiment actuel, sans doute moins onéreuse... et moins aventureuse qu'une construction nouvelle. Le refus d'une construction nouvelle peut sans doute être motivé par la crainte d'une architecture inadaptée dont les exemples sont malheureusement nombreux. Il faut aborder cette question franchement.

Nous considérons que **la conservation et la mise en valeur des vestiges de l'hôtel Romé, classé Monument Historique, est un principe absolu** ; il s'agit de la façade du logis remontée à son emplacement d'origine selon

l'avis impératif exprimé en 1971 par le Service des Monuments Historiques.

L'accès public à ce monument doit rester possible, étant donné son importance pour l'histoire de l'architecture de la Renaissance

(voir encadré).

De même, **la cour d'Albane doit garder un environnement bâti**, sans lequel elle perdrait une partie de son charme.

Dans l'hypothèse d'une démolition du Palais des Congrès, il importe de définir l'utilisation des lieux et le caractère architectural d'une nouvelle construction, qui soit compatible avec la proximité d'un monument historique majeur, symbole de la capitale normande. En tout état de cause, aucune démolition ne devrait être commencée avant qu'un projet de construction ne soit définitivement adopté.

Il faut bannir l'idée de faire un « chef-d'œuvre », en soi. Respecter le caractère des lieux et savoir être modestes tout en dessinant de beaux volumes exigent un grand talent.

Un rapport harmonieux entre espaces libres, à usage public, et volumes bâtis, à usage privatif, peut seul garantir une composition urbaine de qualité, belle à voir et agréable à vivre.

L'Hôtel Romé et la première Renaissance rouennaise

La 1ère Renaissance rouennaise (1508 - 1530) tient une place importante dans l'histoire de l'art français, elle trouve son origine au château de Gaillon, se prolonge à Rouen, dans la cathédrale par la réalisation du tombeau du Cardinal d'Amboise (1516 - 1520). Edifices publics, hôtels particuliers, riches maisons, vitraux vont suivre au cours d'une courte période s'achevant vers 1530.

Malgré les vicissitudes de l'Histoire, il reste à Rouen un ensemble homogène d'une rare qualité Bureau des Finances, Aître Saint-Maclou, Pavillon des Vertus, Gros-Horloge, Galerie d'Aumale dans l'hôtel de Bourgheroulde, colonnes de l'hôtel Jubert de Brécourt

L'hôtel Romé, lui, a été construit en deux campagnes par Nicolas Romé, seigneur de Fresquiennes et du Bec-Crespin. Le logis principal sur cour a d'abord été édifié un rez-de-chaussée et deux étages vers 1525 ; il a été ensuite complété par une galerie-loggia formant vestibule, à laquelle on avait accès par une porte monumentale située à l'angle des rues Saint-Romain et des Quatre-Vents - (il en subsiste un piédroit).

L'hôtel Romé fut acheté en 1589 par la Cour des Comptes de Rouen, la loggia fut alors transformée en chapelle. Elle fut incorporée au passage menant vers la rue Saint-Romain aux alentours de 1900.

Les vestiges de cette galerie touchée par les bombes ont disparu lors de la construction du Palais des Congrès. Du logis, le second étage avait disparu, à l'exception d'une travée ornée de sveltes candélabres. Le premier étage, remonté à son emplacement d'origine, comporte six fenêtres, dont une en plein cintre, les trumeaux qui les séparent, sont constitués de pilastres coupés à mi-hauteur et surmontés de courts candélabres. Des groupes de petits personnages en ornent la base.



L'HOTEL ROMÉ (collection Guy Pessiot)

Cette grammaire décorative est proche de celle de la galerie d'Aumale, avec plus de fantaisie.

BIBLIOGRAPHIE

«La Renaissance à Rouen» par Elisabeth Chirol (Connaître Rouen 1993).

La Cour d'Albane

Situé au flanc nord de la nef de la cathédrale, cet espace était le domaine des chanoines qui projetaient d'y construire un cloître complet. Seul le bâtiment à l'est a été édifié à la fin du XIII^e siècle ; il vient d'être réaménagé. Les habitations des chanoines bordaient les rues Saint-Romain et des Quatre-Vents. Il n'en reste qu'une seule, appelée «la vieille maison», construite en 1466. Son sauvetage à la fin du XIX^e siècle, a été très difficile à obtenir (voir les bulletins de la Société des AMR). Les autres maisons avaient été détruites pour dégager la cathédrale.

Des fouilles archéologiques, conduites par M.Le

Maho, ont révélé l'existence des vestiges d'une cathédrale de la fin du IV^e siècle et ont permis de connaître les caractéristiques du quartier. Ces vestiges ont été réenfouis. Des négociations ont eu lieu entre l'Etat et la Ville en vue du réaménagement du jardin d'Albane.

La perception sur la tour Saint-Romain et les autres parties de la cathédrale sont d'une qualité exceptionnelle, mais cet espace reste suffisamment confiné par les bâtiments existants pour conserver son propre caractère, la communication avec le parvis se faisant uniquement par l'étroite rue des Quatre-Vents (actuellement, rue Georges Lanfry).



**BULLETIN
d'INFORMATION
de la SOCIÉTÉ
des AMIS
des MONUMENTS
ROUENNAIS**

**190, rue Beauvoisine
76000 ROUEN**

**N° 24
FÉVRIER 1998**

Sauvegarde et Mise en valeur du Patrimoine Rouennais

En ce début d'année, les dossiers importants ne manquent pas : même si les grands chantiers immobiliers ne sont plus chose commune dans notre cité, les atteintes au patrimoine peuvent être nombreuses, qu'elles soient engendrées par l'usure du temps, l'indifférence, voire l'inconscience.



St-Jean Eudes

Ce mois de janvier, une quinzaine d'articles dans la presse ont alerté le grand public sur le sort de l'église Saint-Jean-Eudes sur le plateau. Dans le même temps, un réaménagement des paroisses est à l'ordre du jour, ce qui doit nous amener à réfléchir sur l'avenir de certains édifices religieux. Y aura-t-il impact sur le patrimoine bâti ? Quelles conséquences pour le mobilier et les trésors d'art sacré des églises qui seraient fermées ?

Le manque de moyens financiers est souvent invoqué à juste titre ; la diminution imprévue des crédits affectés par l'Etat en 1997 à l'entretien et à la sauvegarde du patrimoine a été partout vivement ressentie, mais surtout à Rouen du fait de l'ampleur des besoins, de l'importance de certains travaux de restauration et du nombre de monuments à prendre en charge.

Il n'empêche que les remèdes ne sont souvent apportés que lorsque la nécessité brutale de résoudre le problème dans l'urgence se pose ; nous espérons encore la création, annoncée par la Ville, d'un service ayant la capacité et la compétence pour assurer, dans les grands édifices dont nous sommes si fiers, un entretien susceptible d'éviter ou retarder les dégradations dues aux intempéries.

Nous sommes attentifs à toute étude ou décision susceptible de sacrifier ou, plus simplement, de dévaloriser le patrimoine monumental. Pour nous demain, un grand point d'interrogation parmi d'autres : quel projet sera proposé aux Rouennais en remplacement du Palais des Congrès s'il doit être démoli ? ■

Chapelle Cornaille ➤



← *Rue Camille Saint-Saëns*

● L'église Saint-Jean-Eudes

Le 14 décembre, tombait brutalement sous les yeux des lecteurs de Liberté-Dimanche l'annonce surprenante de la «destruction prochaine de l'église ... pour cause de mauvais état du bâtiment».

La Commission de Sauvegarde avait bien remarqué un échafaudage autour du clocher, qui laissait espérer l'exécution de travaux d'entretien demandés depuis plusieurs années. Renseignements pris, l'affaire se révélait, hélas, beaucoup plus grave : il s'agissait d'une approche technique commandée par l'Association



Vue sur la tribune

Diocésaine préalablement à sa décision. L'édifice est bien connu des A.M.R. : la visite qu'ils en avaient faite en 1991 et la publication d'un article aussi précis que documenté dans leur Bulletin annuel concluaient déjà à l'utilité d'un classement parmi les monuments protégés. Cette appréciation favorable de la qualité architecturale de l'église ne pouvait

Informations...

PROCHAINES ACTIVITÉS A.M.R.

- Conférence de M. Neyret le 18 mars 1998 : «Lyon et Rouen, deux villes historiques proposées au Patrimoine Mondial, le rôle des associations» rendez-vous à l'amphithéâtre Flaubert de l'hôpital Charles Nicolle à 18 h.

- Visite du Couvent Sainte-Barbe à Dieppedalle-Croisset le dimanche 3 mai rendez-vous 75, quai Gustave Flaubert à 14h30.

- Promenade à Eu le dimanche 14 juin s'inscrire le mercredi 11 mars de 10 à 12 h, 190, rue Beauvoisine. ■

Vite dit

Saint-Jean-Eudes

Les fidèles du quartier des Sapins qui assistent, chaque samedi soir, à la messe dans l'église Saint-Jean-Eudes ont appris, la semaine dernière, une triste nouvelle. Le Père Flament, un des deux cures de la paroisse, a en effet annoncé la destruction prochaine de l'église. Une destruction qui devrait avoir lieu en février pour cause de mauvais état du bâtiment. Seule la crypte serait sauvée.

(Liberté Dimanche 14/12/97)

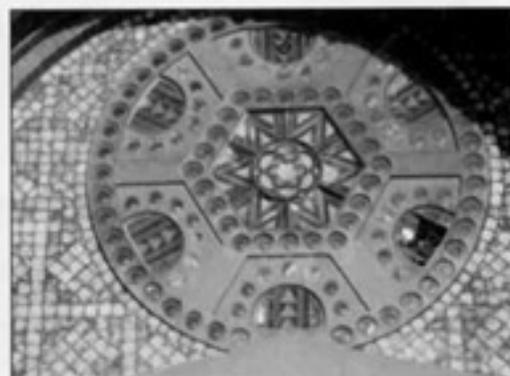


L'autel

qu'engendrer, ces derniers jours, une rapide et énergique réaction auprès de toutes les institutions concernées : lettres, contacts directs, articles de presse étaient multipliés en vue d'une inscription d'urgence à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Convaincu de la légitimité de notre demande, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles a fait porter la question à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique (COREPHAE), ce qui a pour effet de bloquer la délivrance du permis de démolir en l'attente d'une étude plus complète.

Que l'importance des réparations à effectuer pose problème au propriétaire de l'église - en l'occurrence le Diocèse (construction postérieure à la loi de



Détail du portail

séparation de l'Eglise et de l'Etat), nous n'en doutons pas...

Que sa sauvegarde s'impose aux défenseurs du patrimoine de la ville, c'est aussi pour nous une évidence !

- l'église Saint-Jean-Eudes a été édifée en 1927-28 au centre d'un quartier ouvrier appelé à se développer et dans un environnement homogène : le presbytère et une salle de réunion ont été conçus par le même architecte, Robert Danis, dans un souci d'harmonie architecturale,

- le type de construction est résolument moderne et hardi pour l'époque ; son ossature cachée de béton est caractéristique,

- l'éclairage intérieur par une voûte d'où sortent des cabochons transparents en verre est une conception originale, qui, dans le temps, montrera du reste ses limites,

- la décoration est d'une originalité certaine, qu'il s'agisse des motifs symboliques sur les quatre faces du campanile, de l'habile disposition des matériaux (brique et silex) sur le portail, des encadrements de statues dans la nef, du chemin de croix en

céramique ou des vitraux créés par Bernard Legrand,



Une station du chemin de croix

- l'existence d'une crypte est significative de la dimension volontairement donnée à l'ensemble de l'édifice.

La démolition du clocher et de l'église feraient inévitablement disparaître un repère essentiel du quartier, tout autant qu'un très beau témoignage de l'architecture contemporaine. Mais l'émotion et la mobilisation suscitées par cette nouvelle permettent d'espérer qu'une solution de sauvegarde de l'édifice dans son ensemble pourra être trouvée. ■

● Le chantier de la Champmeslé

Depuis un mois, les pelleteuses s'affairent pour détruire le bâtiment de l'EDF à l'angle des rues aux Ours et de la Champmeslé. Personne ne s'en plaindra, tant était pauvre cette bâtisse de briques dans un îlot où d'importants vestiges de la ville ancienne voisinaient avec les constructions de l'après-guerre.

Le chantier, ouvert aujourd'hui nous offre une large perspective dont il faut vite profiter : celle de la tour de l'église Saint-Cande et de la façade est de l'hôtel Asselin, dont les fenêtres au premier étage s'ouvrent sur de splendides balcons et dont le rez-de-chaussée est décoré de 14 mascarons de pierre.

Un permis de construire a été accordé pour la construction d'immeubles à usage de commerces et de logements ; très opportunément, le Service Départemental d'Architecture a fait inclure dans le programme immobilier des travaux de restauration de la tour (reconstruction du balustre, mise en valeur de la base de la tour, mise au jour de la structure du vitrail situé dans l'ancien pignon de l'église).

On ne saurait trop insister pour que l'accès public à la cour de l'hôtel Asselin par les passages couverts prévus rue aux Ours et rue de la Champmeslé soit toujours assuré ; serait ainsi rendu aux visiteurs du quartier de la cathédrale un élément important du patrimoine des hôtels particuliers de Rouen.



Saint-Cande et Hôtel Asselin



*Un mascaroon
de l'Hôtel Asselin
Apollon,
Dieu de la Lumière
et des Arts*



*Hôtel Asselin
Façade Nord sur cour*



La tour Saint-Cande

La question est également posée de savoir comment la fontaine Saint-Cande sera intégrée à la façade nouvelle, la casquette proposée par le promoteur ne paraissant pas très convenable pour le petit édifice de Nicolas Bourgeois (XVIII^e).

Quant à l'îlot moderne, datant de la reconstruction, qui doit être démoli à l'angle des rues de la Champmeslé et du Petit-Salut, son architecture en harmonie avec les immeubles voisins de la même époque sera sans doute regrettée.

● Le cimetière monumental



Le cimetière monumental

La récente publication des A.M.R. sur notre prestigieuse nécropole est importante pour tous les Rouennais : certains y peuvent retrouver le souvenir d'un proche, d'un artiste favori, d'un écrivain célèbre ; d'autres y choisiront un itinéraire de promenade au-dessus de la ville, dont ils savent pouvoir découvrir une des plus belles perspectives ; d'autres encore y rechercheront formes architecturales, sculptures et décors des deux siècles passés.

Cet ouvrage est aussi un excellent instrument de travail pour la Commission de Sauvegarde, qui, dans ce domaine également, ne manque pas d'objectifs. Des améliorations ont, certes, été constatées, mais il convient de rester vigilant et d'éviter des erreurs qui peuvent aller jusqu'à la destruction de tombes anciennes présentant un intérêt historique ou artistique.

Il faut pouvoir intervenir lorsque des tombes abandonnées risquent de se dégrader sous l'effet d'une végétation sauvage ; il faut conserver la cohérence esthétique des carrés anciens, de la même façon que l'on essaie de préserver le caractère architectural ou historique d'une rue ou d'un quartier.

Le livre «Mémoire d'une ville - Le Cimetière Monumental» a été choisi par la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) pour être envoyé au Ministère de la Culture à l'appui d'une série de recommandations concluant à une «gestion» des cimetières, à laquelle pourraient être associés des historiens locaux.

le piéton de rouen... le piéton de rouen... le pi

a vu avec beaucoup de plaisir

- le résultat des travaux de restauration et de ravalement, aujourd'hui achevés, à l'extérieur et dans la cour de l'hôtel de Bourgheroulde ; il y a remarqué avec intérêt la pose qui a été faite d'une protection contre les pigeons sous forme de barres métalliques garnies de piquants que l'on peut espérer dissuasifs et s'est plu à retrouver le détail de sculptures qui étaient devenues complètement illisibles,
- la reconstitution des stucs au sommet de l'immeuble faisant l'angle de la place de la Pucelle et de la rue de la Vicomté,



Stucs, 2, place de la Pucelle

- la place de la Pucelle dans sa nouvelle configuration ; seul le ravalement de l'église Saint-Eloi semble encore à programmer,
- la restauration de la façade de l'ancien Hôtel de Ville, rue du Gros-Horloge,

a observé aussi

- le ravalement partiel de l'église Saint-Godard et croit savoir que la partie est serait entreprise à la prochaine belle saison,
- les travaux en cours de remise en état du porche de l'église Saint-Laurent,
- les travaux d'aménagement intérieur en cours 64, rue Saint-Romain et espère que la rénovation de la façade suivra,
- la remise en état de la cour intérieure du 24bis, rue Percière,
- la mise en peinture récente du grand immeuble faisant l'angle de la rue de Fontenelle et de la rue Anatole France,



Angle rue de Fontenelle et rue Anatole France

- l'agréable apparence donnée récemment au 10, rue de Fontenelle,
- la mise en place d'un parterre fleuri derrière l'église Saint-Eloi,
- l'important chantier de restauration de la chapelle Corneille,



10, rue de Fontenelle

s'inquiète

- du démontage de la vieille maison à pans de bois située à l'angle de la rue Molière et de la rue Martainville dans le cadre de l'opération immobilière «Le Saint-Maclou», qui s'est substituée au projet de musée du Verre ; l'environnement de la rue Martainville et de Saint-Maclou mérite une attention toute particulière,
- de la non-réapparition (pourtant annoncée) de l'inscription «bains en pluie» qui se trouvait à l'entrée de l'ancien établissement de douches, rue Martainville,
- de l'oubli, sur un parterre du Service des Eaux, avenue Georges Métayer, de la sculpture qui se trouvait au centre d'un bassin sur le parvis de la gare,
- de l'état dans lequel se trouve la maison à pans de bois plâtrée 36, rue Guy de Maupassant,
- de l'avenir des 139, boulevard de l'Yser et 45, boulevard de Verdun (ancien manège Brasseur) ; ne pourrait-il être tiré profit de la situation pour mettre en valeur les remparts dans ces deux emplacements ?

continue à s'insurger

- contre les entreprises publiques et/ou privées qui installent sur les façades de maisons des boîtiers et caissons de toutes formes et grandeurs, laissent traîner câbles et fils le long des murs et bois de charpentes ...
- pourquoi, par exemple, sur la façade de ce bel immeuble Directoire, bien restauré il y a presque un an à l'angle de la rue aux Ours et de la rue Camille Saint-Saëns, y a-t-il toujours ce spectacle affligeant ?

peu de rues sont épargnées



1, rue Massacre...



25, rue Massacre



Angle rue Camille St-Saëns et rue aux Ours
fils sur maison restaurée



Rue Beauvoisine